

PAS DE PROMENADE = UN COUP DE POING ?

Le 14 septembre 2025, une agression inacceptable a eu lieu : un de nos collègues surveillants a été violemment attaqué par un détenu.

Mécontent de n'avoir pas eu accès à sa promenade du matin, le pensionnaire commencera par menacer et insulter vivement notre collègue ne faisant qu'appliquer le règlement intérieur. Lors de la distribution du repas, la porte de cellule alors ouverte, le détenu en profite pour asséner un coup de poing au visage au surveillant.

L'alarme est déclenchée avec difficulté et les renforts équipés non loin accompagnés de la brigadière cheffe et de l'officier d'astreinte arrivent rapidement sur place.

L'officier d'astreinte a tout d'abord **ordonné à notre collègue de quitter les lieux**, ne l'écoutant pas alors qu'il essayait d'expliquer ce qui venait de se passer.

POUR QUEL RESULTAT ?

Le détenu n'a pas été placé au quartier disciplinaire et a regagné sa cellule comme si de rien n'était.

Ce n'est qu'après l'intervention du directeur RH que le détenu a finalement été sanctionné. Cette gestion de crise a laissé notre collègue **abasourdi et avec un sentiment d'abandon total**. Il sera finalement accompagné pour une consultation médicale, et déposera plainte contre le détenu.

L'UFAP UNSa Justice demande face à la gravité de cet acte violent, dégradant et humiliant :

- **Une sanction adaptée** envers la personne détenue, à la hauteur de la gravité des faits.
- **Des explications** de la part de l'officier présente pour sa gestion de la situation.
- Une **lettre de félicitation** pour le collègue qui a su garder son sang-froid malgré l'agression et le manque de soutien.
- Le **respect et la considération** de l'administration envers ses agents.

L'UFAP UNSa Justice n'oublie pas nos deux autres collègues qui, le même jour, ont dû subir un protocole sang après être intervenus dans une bagarre entre détenus.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à nos collègues, et nous saluons leurs courages.

Une agression inacceptable et une gestion désastreuse. Il est temps de redonner le respect qui est dû au personnel en commençant par les écouter.

Pour l'UFAP UNSa Justice
Coralie MARY.